

IRAN**Le journaliste Akbar Ganji aurait été torturé à l'hôpital**

Index AI : MDE 13/064/2005

ÉFAI

Jeudi 27 octobre 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a reçu avec la plus vive inquiétude des informations faisant état de torture et de mauvais traitements que des membres des services de sécurité iraniens auraient fait subir au journaliste iranien Akbar Ganji, alors qu'il se trouvait à l'hôpital Milad, à Téhéran. L'organisation demande aux autorités iraniennes d'ouvrir immédiatement une enquête sur ces allégations, et d'accorder à Akbar Ganji un accès immédiat à un examen médical et à tous les soins nécessaires auprès d'un médecin indépendant de son choix. Amnesty International renouvelle son appel à la libération immédiate et inconditionnelle d'Akbar Ganji, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exprimé pacifiquement ses opinions.

Dans une lettre ouverte publiée ce jeudi 27 octobre sur le site internet d'information Emrouz, l'épouse d'Akbar Ganji, Massoumeh Shafii, a annoncé qu'elle avait eu le droit de rendre visite à son mari le 18 octobre 2005, soit cinquante et un jours après la dernière visite qu'elle lui avait rendu à l'hôpital, le 28 août. Selon Massoumeh Shafii, son mari lui a déclaré que deux jours après sa dernière visite, des membres des services de sécurité iraniens lui avaient rendu visite à l'hôpital pour lui demander de s'excuser par écrit pour son livre « *Manifeste républicain* » et pour les lettres qu'il avait écrites à l'ayatollah Montazeri, et pour s'engager à ne pas donner d'interviews si une sortie de prison lui était accordée. Akbar Ganji a refusé et aurait été passé à tabac par ces mêmes membres des services de sécurité, alors qu'il se trouvait dans l'aile de quarantaine de l'hôpital Milad.

Le 3 septembre, le directeur de cette même équipe de sécurité aurait déclaré à Akbar Ganji qu'il allait être libéré, et que les policiers qui l'avaient battu s'excuseraient de leurs actions. Par la suite, Akbar Ganji a été transféré en voiture à la prison d'Evin et au cours de ce trajet, il aurait été maltraité et aurait subi un déboîtement d'épaule. Sa

demande d'être ramené à l'hôpital n'a pas été prise en compte, et un médecin de prison l'a soigné par physiothérapie. Akbar Ganji demeure à la prison d'Evin, où il purge une peine de six ans de prison.

Akbar Ganji a récemment cessé une grève de la faim de deux mois, au cours desquels son état de santé s'est détérioré ; Amnesty International craint que son état empire s'il ne reçoit pas rapidement des soins médicaux adaptés.

La détention et le traitement d'Akbar Ganji, emprisonné depuis avril 2000, ont suscité une grande inquiétude au sein de la communauté internationale. Ce 19 août, le Secrétaire général des Nations unies Koffi Annan a demandé au président Ahmadinezhad de libérer Akbar Ganji. Le 12 octobre, l'Union européenne a également exprimé son inquiétude devant les restrictions croissantes imposées à la liberté d'expression en Iran.

Contexte

Akbar Ganji a commencé une grève de la faim le 11 juin, car les soins médicaux nécessaires pour son asthme chronique lui sont refusés, malgré la recommandation de spécialistes en faveur d'un traitement en-dehors de la prison. Akbar Ganji a finalement été emmené en urgence à l'hôpital Milad le 17 juillet, car son état empirait. Akbar Ganji a cessé sa grève de la faim à la mi-août, au bout de presque soixante-dix jours. Il aurait perdu plus de 30 kgs, et a été transféré dans une unité de soins intensifs une semaine avant de se remettre à manger.

Actuellement âgé de 46 ans, Akbar Ganji a été arrêté en avril 2000, avec 17 autres journalistes et intellectuels iraniens ayant participé à une rencontre culturelle à Berlin. Il a été condamné à dix ans d'emprisonnement, réduits à six mois en appel, pour « *participation à une infraction contre la sécurité nationale* » et « *propagande contre le système islamique* » (pour plus de détails, voir EXTRA 43/00, MDE 13/07/00 du 25 avril 2000, et suivants). En juillet 2001, Akbar Ganji a de nouveau été traduit en justice sous le chef d'inculpation de « *collecte de documents confidentiels d'État mettant la sécurité de l'État en danger* » et de « *propagande active* » ; il a été condamné à six ans de prison. En 2000, Akbar Ganji avait écrit une série d'articles, réunis par la suite dans un

livre, dans lequel il mettait en cause plusieurs hauts responsables dans les homicides de plusieurs écrivains et militants politiques importants ; perpétrés en 1998, ces homicides ont été surnommés les « meurtres en série ». Parmi les personnes impliquées dans les articles figure l'ancien président, Akbar Hashemi Rafsandjani. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>